

7J/7
24H/24

Choisissez la sérénité !

cassiopea
TÉLÉASSISTANCE

« **La Téléassistance de Cassiopea**, plus qu'un service d'urgence une présence bienveillante et une écoute personnalisée à chaque instant »

05 53 53 54 54



- Une **aide rapide en cas d'urgence**
- Une **présence bienveillante** à chaque instant
- Un **accompagnement personnalisé**
- Un **service de proximité**, localisé en Dordogne, certifié « Qualité de service téléassistance »
- Une **déclaration d'activités de services à la personne** permettant de bénéficier d'un crédit d'impôt
- Service **agréé par le Conseil départemental de la dordogne** pour les bénéficiaires APA et PCH

« Jeanne, 84 ans, est bien entourée. Ses fils habitent dans la même commune et passent la voir tous les jours.

Elle est sortie, un soir, de son domicile pour se rendre à son garage et elle a chuté sans pouvoir se relever. Heureusement, elle porte toujours sur elle sa téléassistance. Elle a pu donner l'alerte en appuyant simplement sur le médaillon. Un de ses fils est arrivé en 10 mn pour l'aider à se relever. »

« Pierre, 93 ans, a la visite de sa fille tous les jours en fin d'après-midi. Un soir de décembre, après le passage de sa fille, il a chuté dans son salon. Sans la téléassistance, il n'a pu prévenir personne. Son aide à domicile l'a retrouvé au sol le lendemain matin à 10h. Après un long séjour en milieu hospitalier suite à cette chute, il est entré en EHPAD. »

4 mois offerts* grâce au partenariat avec votre Mairie, votre CIAS et Cassiopea. Une conseillère en téléassistance vous renseigne en mairie sur rendez-vous.

*Dont le mois d'installation et sous conditions

Qualité de service certifiée



www.cassiopea.fr

